

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 25 JUN 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

**VOTE :** En exercice : 35

Présents : 35 / Représentés : 0

Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU les statuts du SBA ;
- VU l'article L5711-1 du CGCT ;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;
- CONSIDERANT que les délégués au SBA sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

La Présidente explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la communauté de communes au SBA, syndicat mixte fermé auquel elle adhère pour le compte de ses communes membres, pour la gestion de la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ». Il s'agit de désigner 11 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

Après appel à candidature, sont élus à la majorité absolue comme délégués au SBA :

<b>DELEGUES TITULAIRES : 11</b>	<b>Commune</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS : 6</b>	<b>Commune</b>
David DUCHALET	BORT-L'ÉTANG	Jean-Louis MONTBRIZON	VINZELLES
Jean-Claude FERNANDES DA SILVA	BULHON		
Didier SOALHAT	CREVANT-LAVEINE	Richard FOURNIER	LEMPTY
Gilles BERGAMI	CULHAT		
Alexandre DEVAUX	MOISSAT	Géraldine DA COSTA	RAVEL
Dorothee TRICHARD	JOZE		
Anne ROZIÈRE	LEZOUX	Norbert AMRANI	BORT-L'ÉTANG
Jean-Louis ROUVIDANT	ORLÉAT		
Diego DIAZ	PESCHADOIRES	Jean-Marc PELLETEY	LEZOUX
Aymeric MECKER	St-JEAN-D'HEURS		
René COUPAS	SEYCHALLES	Didier CALET	MOISSAT

Madame la Présidente insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA au SBA, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants au SBA comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020  
Signé par Élisabeth BRUSSAT